



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

28/1/ 2023, salle Bourgain, Callian

Procès verbal

Participants : voir feuille de présence ci jointe

Pouvoirs : 5

Le nombre de participants et de pouvoirs permet de procéder à l'assemblée générale ordinaire. Le rapport moral est adopté à l'unanimité. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Monsieur Pierre Yves Bagur , Invité à participer, présente son projet de reprise du moulin de Pierre Stalenq. S'ensuit un débat vaste, non conclusif.

Monsieur Jean-Christophe Bertin, adjoint au maire de Callian, renouvelle le soutien de la mairie. Monsieur Alex Siciliano, mandaté par France olive, présente avec l'appui d'un diaporama documenté, le processus de recherche et d'homologation de nouvelles variétés.

La séance est levée à 18h15.

Jean Gault



Président

Laurence Commecy



Trésorière

Pièces jointes : feuille de présence, rapport moral, rapport financier, diaporama variétés.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

28/1/ 2023, salle Bourgain, Callian

pour toute correspondance : M J. Gault, 156 ch Purgatory 83440 Callian
jean_hippolyte_gault@yahoo.fr
0640 32 38 44



RAPPORT FINANCIER

site de l'association : oleiculteursdupaysdefayence.fr

en €

recettes		
Subvention de la communauté de communes	3 500	
Cotisations	1460	49 personnes ont acquitté leur cotisation
Prêt de matériel	280	10€/jour
Total recettes	5 230	
dépenses		
Frais administratifs	433,13	
Entretien et réparation	776	
Frais informatique et hébergement site	1605,62	
Participation aux frais de formation	1104	
Edition de brochures	772,15	
Frais postaux	288,45	
Total dépenses	4 979,35	
Excédent d'exploitation	250,65	
Etat des comptes		
Compte courant	5516,55	18/1/2023
Livret A	5298,57	

Certifié conforme, le 28 /1/2023

Le président

Jean Gault